

COMMUNIQUE DU CMF (*)

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société SIAME et du public qu'il a invité la société concernée à réagir à l'article publié sur Bloomberg.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société SIAME a précisé ce qui suit :

Dans le cadre du développement d'une solution de comptage intelligent « Smart Metering » et en prévision de l'Appel d'Offres lancé par la société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz « STEG », pour le déploiement d'un projet pilote à Sfax, les ingénieurs hardware de la SIAME ainsi que leurs homologues de la Société I@T, chargé du développement du volet software, ont intégré un chipset fourni par la société Adesto, pour la conception d'un module de communication CPL qui sera embarqué sur le nouveau compteur.

Par ailleurs, la SIAME ambitionne de développer avec Adesto Technologies Corporation, de nouvelles capacités d'innovation offrant un potentiel significatif de croissance à long terme. Nous ne manquerons pas à cet effet de communiquer à temps sur toute information qui aura un impact sur le business de la SIAME.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.